

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Secrétariat général

**Arrêté du 27 avril 2022
portant attribution de fonctions par intérim
(administration centrale)**

NOR : TREK2212817A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la transition écologique et le ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer.

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Christophe BOUTONNET, ingénieur général des mines, est chargé, en sus de ses fonctions, de l'intérim du service du numérique au secrétariat général, à l'administration centrale du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, à compter du 1^{er} mai 2022.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Fait le 27 avril 2022

La ministre de la transition écologique,
Pour la ministre et par délégation,
Le secrétaire général,

G. LEFORESTIER

ministre de la cohésion des territoires
les relations avec les collectivités
territoriales,
Pour le ministre et par délégation,
Le secrétaire général,

G. LEFORESTIER